

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice: 65 Reçu en Préfecture le : 10/04/2024

Date de mise en ligne: 12/04/2024

certifié exact,

ID Télétransmission : 033-213300635-20240409-135775-DE- Séance du mardi 9 avril 2024 D-2024/119

Aujourd'hui 9 avril 2024, à 14h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 16h55 à 17h11

Etaient Présents:

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

M. Cyrille JABER présent à partir de 15h00, Mme Sandrine JACOTOT présente à partir de 16h50, M. Jean-Baptiste THONY présent à partir de 17h30, Mme Marie-Julie POULAT présente jusqu'à 15h40, M. Guillaume MARI présent jusqu'à 17h20, M. Vincent MAURIN présent jusqu'à 18h05, Mme Sylvie JUSTOME présente jusqu'à 18h40, M. Didier CUGY présent jusqu'à 18h40, M. Patrick PAPADATO présent jusqu'à 19h35.

M. Dimitri BOUTLEUX et Mme Harmonie LECERF MEUNIER quittent la séance de 19h41 à 20h35.

Excusés:

Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Servane CRUSSIERE, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Lutte contre les discriminations. Appel à projets Mois des fiertés 2024.

Monsieur Olivier ESCOTS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du Plan de lutte contre toutes les discriminations adoptées en juillet 2022, la Ville de Bordeaux promeut une politique transversale en direction des associations qui engagent des initiatives en faveur du vivre ensemble, de l'égalité et de la lutte contre les discriminations.

Dans le cadre de la 4ème édition du « Mois des fiertés », la Ville souhaite soutenir les actions du territoire en lien avec les droits des personnes LGBTQI+ et la lutte contre les LGBTQIphobies. Un appel à projets a été lancé pour la troisième année consécutive afin de pérenniser les actions engagées sur le territoire et d'en initier de nouvelles.

La Ville souhaite soutenir les associations présentant des projets en leur apportant deux types d'aides : des conseils et un appui au montage de leur projet, ainsi qu'une possibilité de financement pour les projets lauréats.

Les projets retenus figureront dans la programmation du Mois des fiertés qui se tiendra du 17 mai au 30 juin 2024.

Une attention particulière a été portée aux projets :

- S'inscrivant dans les axes prioritaires de la lutte contre les LGBTQIphobies de la Ville de Bordeaux
- Portant sur les mémoires et archives LGBTQI+ et/ou le sport, dans un contexte d'année olympique
- Impliquant de nouveaux partenaires, notamment dans les quartiers de la Ville hors Bordeaux-Centre

Pour cette année, 26 dossiers ont été reçus. Le jury, qui s'est réuni le 21 février 2024, a choisi de soutenir 12 projets pour un montant total de 16 000 euros.

En 2023, 10 projets avaient été soutenus pour un budget total de 12 500 euros.

L'attribution des subventions est répartie comme suit :

Nom de l'association	Intitulé du projet	Nature du projet	Montant attribué
ANCRES	Sans Dessus-Dessous	Exposition	1650€
	Journée Parentalité Trans	Ateliers - rencontres	
CINEMARGES	Ciné Marges Club Les Panthères roses	Projection- rencontre	500 €
CONTACT AQUITAINE	« A table! histoires de coming- out »	Exposition	300 €
COLLECTIF LEGIT	Soirée festive	Scène ouverte Spectacle queer	600 €
ESPACE QG	Programmation festival des Fiertés	Permanences bibliothèque Lectures jeunesse Jeux vidéos queer et archives	2450 €
	Intersexe, du pouvoir médical à l'autodétermination	Conférence	
LA FOUDRE PREND RACINE	Soirée SapphoQueer	Lectures et concerts	2000 €
KFE DES FAMILLES	La fierté d'être soi	Ateliers	1000 €
MACLA	Muxes : le troisième genre au Mexique	Conférence, exposition et projection	1500 €
MAISON ECLOSE	Lectures drag	Lectures	1500 €

PETITES SECOUSSES	Like a prayer	Spectacle et ateliers	2000 €
PLANNING FAMILIAL 33	Le loto des IST	Loto et spectacle	1000€
YAKAFAUCON	Graines de fiertés !	Programmation mensuelle : ateliers, projections, café mobile, défilé	1500 €
TOTAL			16 000€

En complément de certaines subventions, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication ...), pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de ces structures. A titre d'information, pour l'année 2022, certains organismes précités ont bénéficié d'aides en nature de la Ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à :

- 29 € pour Contact Aquitaine
- 33 € pour Espace OG
- 327 € pour La Foudre Prend Racine
- 2405 € pour le Kfé des familles
- 3077 € pour MACLA
- 843 € pour le Planning Familial
- 2766 € pour Yakafaucon

Ces montants ne seront définitivement consolidés que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif 2024, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice 2024 et de leur valorisation actualisée.

Toutes les dépenses détaillées ci-jointes sont déjà prévues au budget de l'année 2024 Promotion Egalité Diversité Citoyenneté – Compte 65748 – Fonction 420 services communs.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Verser ces subventions à chaque association, comme indiqué dans le tableau ci-dessus
- Signer tout document y afférent

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 9 avril 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Olivier ESCOTS